



Construction d'un garage sur une partie privative

Par **den971**, le **03/11/2011** à **22:14**

Bonjour, rn rn Quelle règle doit-on respecter pour construire un garage (20 m²) sur une partie privative en copropriété ? rn La construction entraîne elle une modification des tantièmes du lot concerné ? rn rn Cordialement, rn rn Denis

Par **amajuris**, le **03/11/2011** à **22:21**

bjr, rn il faut d'abord savoir si cela est autorisé par le règlement de copropriété. rn il s'agit bien d'une partie privative et non d'une partie commune à usage privatif ? rn cdt